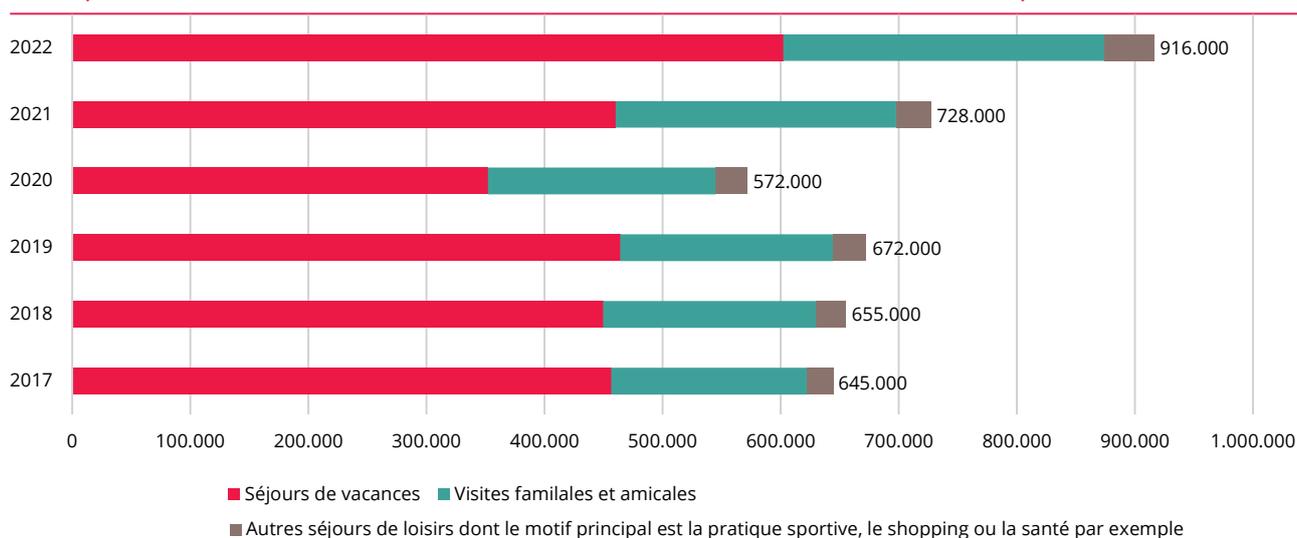


Vacances d'été des résidents : un nombre record de séjours en 2022

Les résidents ont repris leurs habitudes touristiques. Au cours de l'été 2022, ils ont effectué 916.000 séjours de loisirs, soit 1.7 séjour/résident. Ceci correspond à une augmentation de 36% par rapport à l'été 2019, dernier été de référence avant le recul touristique dû à la crise sanitaire. Les derniers secteurs dans lesquels le tourisme avait du mal à reprendre, c'est-à-dire les séjours en avion, et surtout ceux vers des destinations lointaines, ont retrouvé voire dépassé leur niveau d'avant crise au cours de l'été 2022.

GRAPHIQUE 1 : LE NOMBRE DE SÉJOURS DE LOISIRS EFFECTUÉS PAR LES RÉSIDENTS N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI ÉLEVÉ QU'AU COURS DE L'ÉTÉ 2022



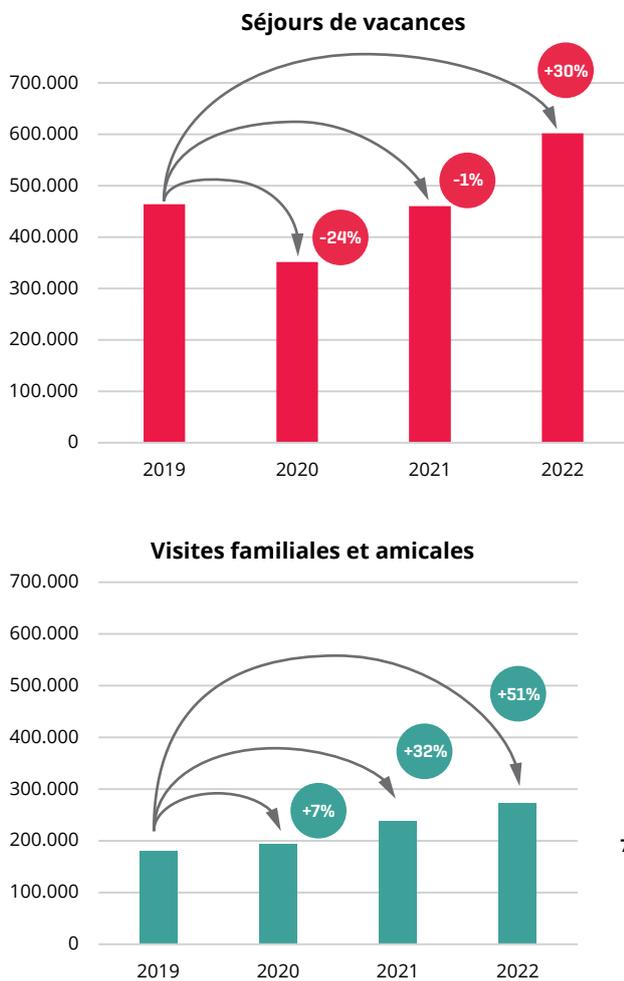
Population : résidents âgés de 15 à 85 ans. Source : STATEC, Enquête sur le tourisme, années 2017 à 2022, 3^e trimestre (juillet, août, septembre)

Au cours de l'été 2020, en raison de la crise sanitaire, les résidents ont réduit leurs déplacements touristiques. Ils ont alors privilégié les visites familiales et amicales. Le nombre de séjours de vacances reculait de 24%, tandis que le nombre de visites familiales et amicales augmentait de 7%.

Le tourisme a repris en 2021. D'un côté, le nombre de séjours de vacances a retrouvé son niveau de 2019 et de l'autre côté, les visites familiales et amicales augmentaient encore et dépassaient de 32% le niveau observé en 2019.

Pour retrouver une situation «ordinaire», il ne manquait plus que de reprendre les airs en direction de destinations lointaines. C'est ce qui s'est passé au cours de l'été 2022. Sans doute des destinations n'ont pas encore retrouvé leur attrait d'avant, mais les résultats de l'enquête sur le tourisme du STATEC montrent que, globalement, les résidents ont effectué pendant l'été 2022 plus de séjours en avion (+17%) qu'en 2019, et autant de séjours long-courriers.

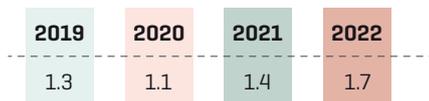
GRAPHIQUE 2 : LES SÉJOURS DE VACANCES ONT FORTEMENT AUGMENTÉ (+30%) DEPUIS 2019 ET LES VISITES FAMILIALES ET AMICALES ONT MÊME DOUBLÉ (+51%)



Source : STATEC, Enquête sur le tourisme, années 2019 à 2022, 3^e trimestre [juillet, août, septembre]



Les résidents ont effectué environ 916.000 séjours de loisirs au cours de l'été 2022, soit en moyenne, 1,7 séjour/résident

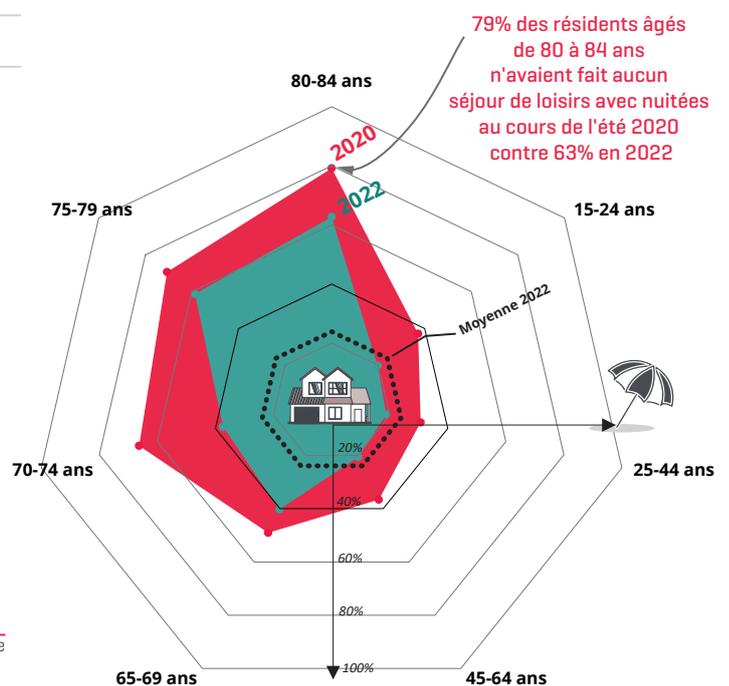


Population : résidents âgés de 15 à 85 ans

Seulement 24% des résidents sont restés chez eux cet été

Au cours de l'été 2020, alors que les résidents sortaient de leur premier confinement, 37% ont préféré passer l'été chez eux. Cette tendance a nettement reculé dès l'été 2021 : ils n'étaient plus que 27%. Le tourisme a donc repris, et ce pour toutes les générations. C'est bien entendu l'âge et donc l'état de santé qui vont, peu à peu, restreindre les déplacements des personnes. Passé 75 ans, moins d'un résident sur deux a entrepris un séjour avec nuitées au cours de l'été 2022.

GRAPHIQUE 3 : LA PART DE LA POPULATION N'AYANT PAS VOYAGÉ A NETTEMENT RECULÉ DEPUIS 2020



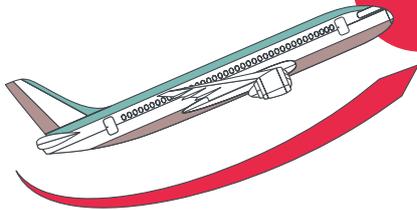
Source : STATEC, Enquête sur le tourisme, années 2020 et 2022, 3^e trimestre [juillet, août, septembre].

Le tourisme aérien a atteint un niveau jamais atteint auparavant

Le nombre de séjours en avion avait fortement chuté en 2020 suite aux différentes restrictions mises en place en raison de la crise sanitaire [-45%]. Les déplacements en voiture représentaient alors 67% des déplacements.

Les séjours en avion ont repris timidement en 2021. Mais au cours de l'été 2022, les résidents ont été très nombreux à reprendre le chemin des aéroports, le nombre de séjours en avion dépassant de 17% les chiffres de 2019. Ceci est sans doute la conséquence d'un rattrapage de séjours annulés en 2020 et 2021.

Nombre de déplacements en avion réalisés au cours de l'été

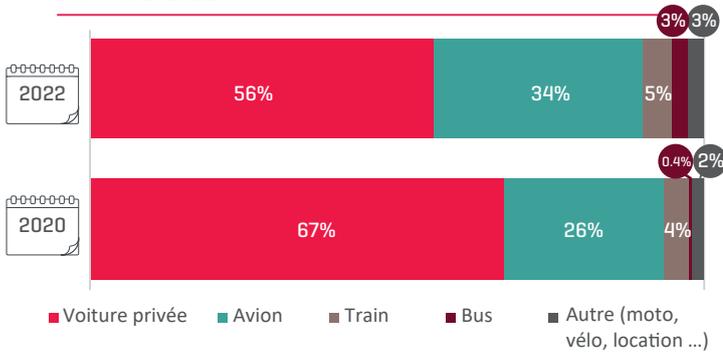


+17%

2019	2020	2021	2022
269.000	149.000	221.000	314.000

Source : STATEC, Enquête sur le tourisme, années 2019 à 2022, 3^e trimestre (juillet, août, septembre), Population : résidents âgés de 15 à 85 ans.

GRAPHIQUE 4 : LE RECU DES SÉJOURS EN AVION OBSERVÉ EN 2020 A DISPARU EN 2022



Source : STATEC, Enquête sur le tourisme, années 2020 et 2022, 3^e trimestre (juillet, août, septembre)

Retour des destinations de vacances évitées au cours des 2 dernières années

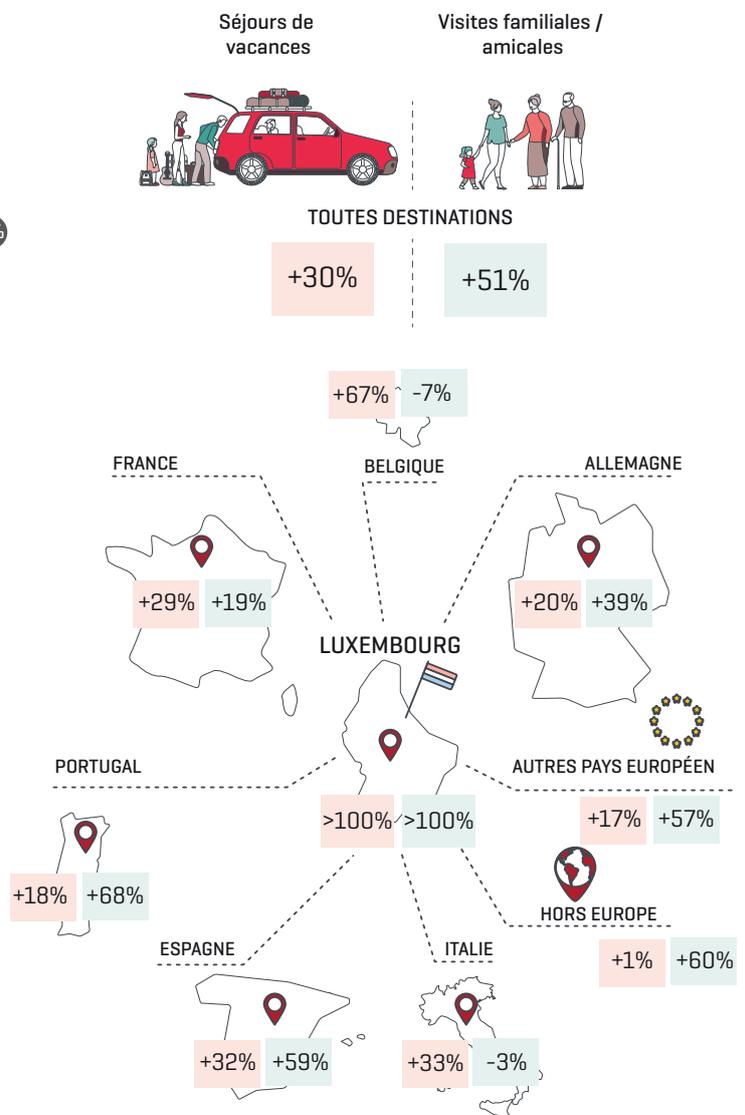
Les résidents ont effectué 36% de séjours en plus au cours de l'été 2022 par rapport à l'été 2019, dernier été avant la crise sanitaire. L'augmentation est plus importante pour les visites familiales et amicales que pour les séjours de vacances, respectivement +51% et +30%. Si, pour les séjours de vacances, on peut faire l'hypothèse d'un rattrapage lié au recul du tourisme en 2020 et 2021, ce n'est pas le cas pour les visites familiales et amicales qui ont augmenté pendant cette période. Il s'agirait donc plutôt d'un changement d'habitudes. Cependant, les visites familiales et amicales vers les destinations moins courantes des pays de l'Europe et des pays situés en dehors de l'Europe ont attendu 2021 et la reprise du tourisme aérien pour retrouver voire dépasser leur niveau de 2019.

Toutes les destinations de vacances préférées des résidents ont accueilli plus de visiteurs en provenance du Luxembourg au cours de l'été 2022 que de l'été 2019.

C'est le cas de la Belgique, de la France, de l'Allemagne, du Portugal, de l'Espagne et de l'Italie. La progression est en moyenne plus faible vers les autres pays européens (+17%) et vers les destinations non européennes (+1%). On notera toutefois que les séjours de vacances hors Europe ont retrouvé en seulement deux années leur niveau d'avant crise.

Les séjours au Luxembourg sont en forte augmentation depuis la crise sanitaire, quelque soit la raison : visites familiales et amicales ou vacances. D'après l'enquête sur le tourisme du STATEC, peu de séjours se déroulaient au Luxembourg avant la crise sanitaire. Or, depuis avril 2020, la situation semble avoir changé. Les chiffres ont plus que doublé pour les deux types de séjours.

Nombre de séjours de loisirs selon le pays de destination : variation été 2019 - été 2022



Les séjours de proximité ont moins subi les effets de la crise sanitaire

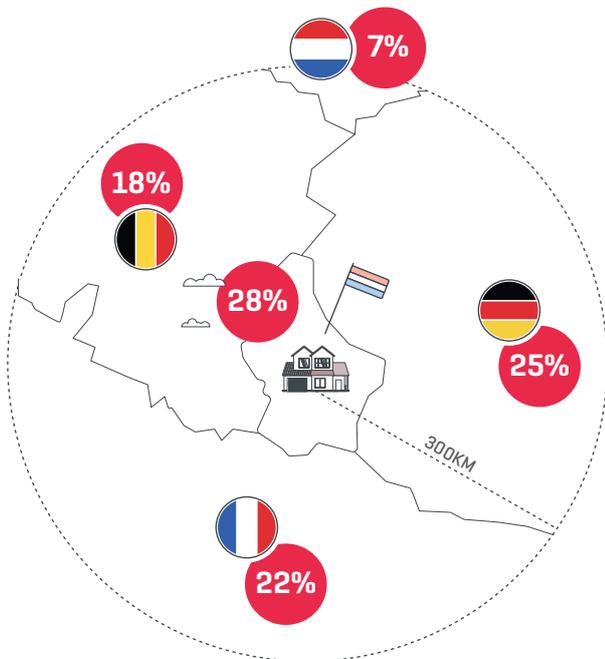
Selon la définition retenue dans l'enquête sur le tourisme, un séjour de proximité est un séjour avec nuitée qui s'est déroulé à moins de 300 km du domicile. Cette précision est demandée dans l'enquête depuis 2020.

Les résidents âgés de 15 à 85 ans ont effectué 205.000 séjours de proximité au cours de l'été 2022. Ce nombre est en progression depuis 2020 (+29%), tout comme le sont les chiffres sur le tourisme de loisirs en général (+36%).

Sur l'ensemble des séjours de loisirs effectués au cours de l'été 2022, 22% étaient des séjours de proximité. Ce pourcentage était supérieur en 2020 (28%). Il recule à 20% l'été 2021, la reprise du tourisme n'ayant pas touché les séjours de proximité (159.000 séjours de proximité en 2020 et 145.000 en 2021).

Par définition, les séjours de proximité peuvent avoir lieu dans 5 pays, le Luxembourg, les trois pays frontaliers du Luxembourg et les Pays-Bas. Le Luxembourg est le pays dans lequel les résidents passent le plus souvent leur séjour lorsqu'ils effectuent un séjour de proximité (28%), suivi par l'Allemagne (25%), la France (22%), la Belgique (18%) et les Pays-Bas (7%).

28% des séjours de proximité se déroulent au Luxembourg

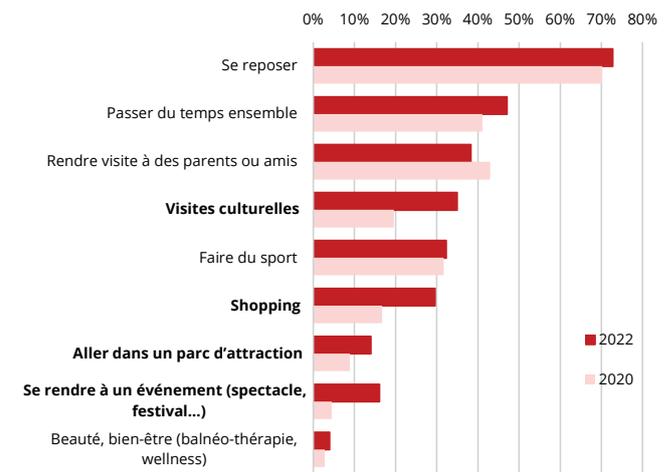


Source : STATEC, Enquête sur le tourisme, année 2022, 3e trimestre (juillet, août, septembre)

Reprise des loisirs pendant les vacances

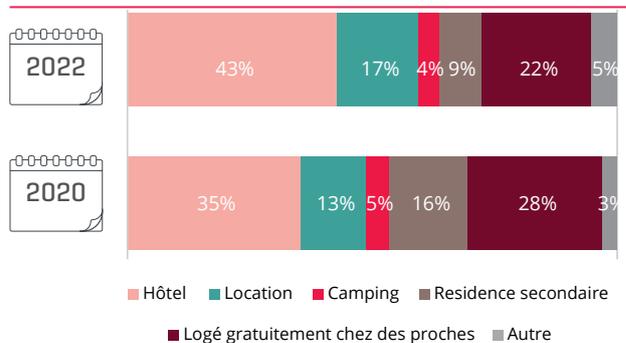
Au cours de l'été 2022, les résidents ont pu reprendre leurs habitudes de loisirs de vacances et « rattraper » ces deux années de restrictions. Visites culturelles, parcs d'attractions, spectacles et festivals ont été mis à l'honneur cet été.

GRAPHIQUE 5 : LE RETOUR DES ACTIVITÉS CULTURELLES PARMIS LES ACTIVITÉS EFFECTUÉES DURANT LES VACANCES D'ÉTÉ



Source : STATEC, Enquête sur le tourisme, années 2020 et 2022, 3e trimestre (juillet, août, septembre)

GRAPHIQUE 6 : LE CHOIX DU MODE D'HÉBERGEMENT A ÉTÉ PERTURBÉ PENDANT LA CRISE SANITAIRE

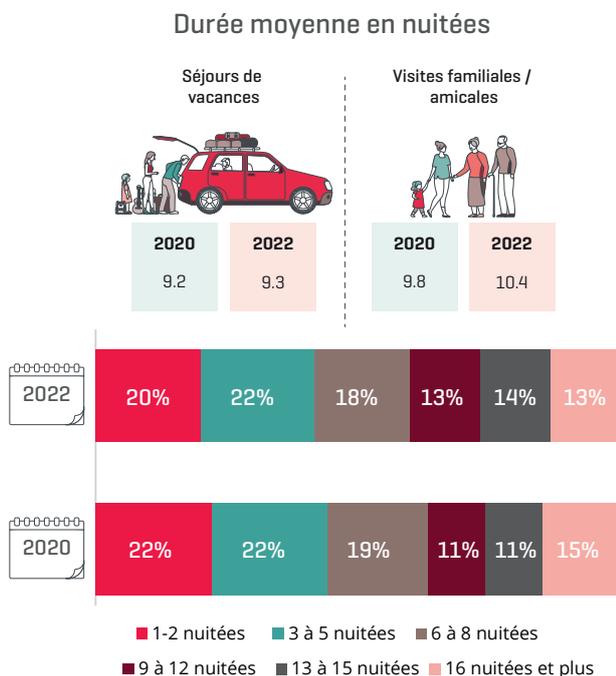


Source : STATEC, Enquête sur le tourisme, années 2020 et 2022, 3e trimestre (juillet, août, septembre)

La crise sanitaire n'a pas eu d'impact sur la durée moyenne des séjours

Les résidents ont adapté leurs pratiques touristiques pendant la crise sanitaire. Ils ont fait moins de déplacements et ont privilégié les trajets en voiture. Ils ont modifié leurs choix de destination et ont plutôt logé dans des hébergements privés. Ces changements d'habitudes ont autant touché les séjours de courte durée que les séjours de longue durée.

GRAPHIQUE 7 : LA DURÉE MOYENNE DES SÉJOURS DE LOISIRS A ÉTÉ PEU IMPACTÉE PAR LA CRISE SANITAIRE



Source : STATEC, Enquête sur le tourisme, années 2020 et 2022, 3^e trimestre [juillet, août, septembre]

Méthodologie

Les résultats sont tirés de l'enquête sur le tourisme. Cette enquête est conduite chaque trimestre par le STATEC auprès d'un échantillon de 5 000 résidents âgés de 15 à 85 ans. L'enquête sur le tourisme est une enquête européenne ; elle est menée à la demande de l'office statistique européen, Eurostat.

L'enquête sur le tourisme porte principalement sur les caractéristiques des séjours avec nuitées effectués par les résidents : destination, mode de transport et d'hébergement, durée, dépenses, activités effectuées sur place... Elle couvre tous les séjours avec nuitées effectués en dehors du domicile, que ce soient des voyages d'affaires ou de loisirs.

Cette publication ne traite que des voyages de loisirs et exclut les voyages d'affaires. Parmi les voyages de loisirs, on distingue les séjours de vacances des visites familiales et amicales. Certains séjours entrent dans les deux catégories, comme par exemple, quand on profite de son séjour de vacances pour rendre visite à des amis vivant dans la région. Dans ce cas, le choix est à l'appréciation du répondant.

Les tableaux de bord de l'enquête sur le tourisme sont disponibles sur le site Internet du STATEC :

<https://statistiques.public.lu/dam-assets/fr/donnees-autres-formats/conditions-sociales/conditions-de-vie/C8300.xlsx>

Remerciements

Le STATEC tient à remercier les personnes qui ont participé à l'enquête sur le tourisme et, de manière générale, toutes les personnes qui participent aux enquêtes du STATEC. Sans votre collaboration, le STATEC ne pourrait pas produire de données fiables et essentielles.

Pour en savoir plus Bureau de presse

Tél 247-88 455 | press@statec.etat.lu

Cette publication a été réalisée par **Lucile Bodson**. Le STATEC tient à remercier tous les collaborateurs qui ont contribué à la réalisation de cette parution.

Cette publication n'engage que le STATEC. La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source.